

I. PRESENTATION DU GRET

1. ENGAGEMENT ET INNOVATION, LA PHILOSOPHIE DU GRET

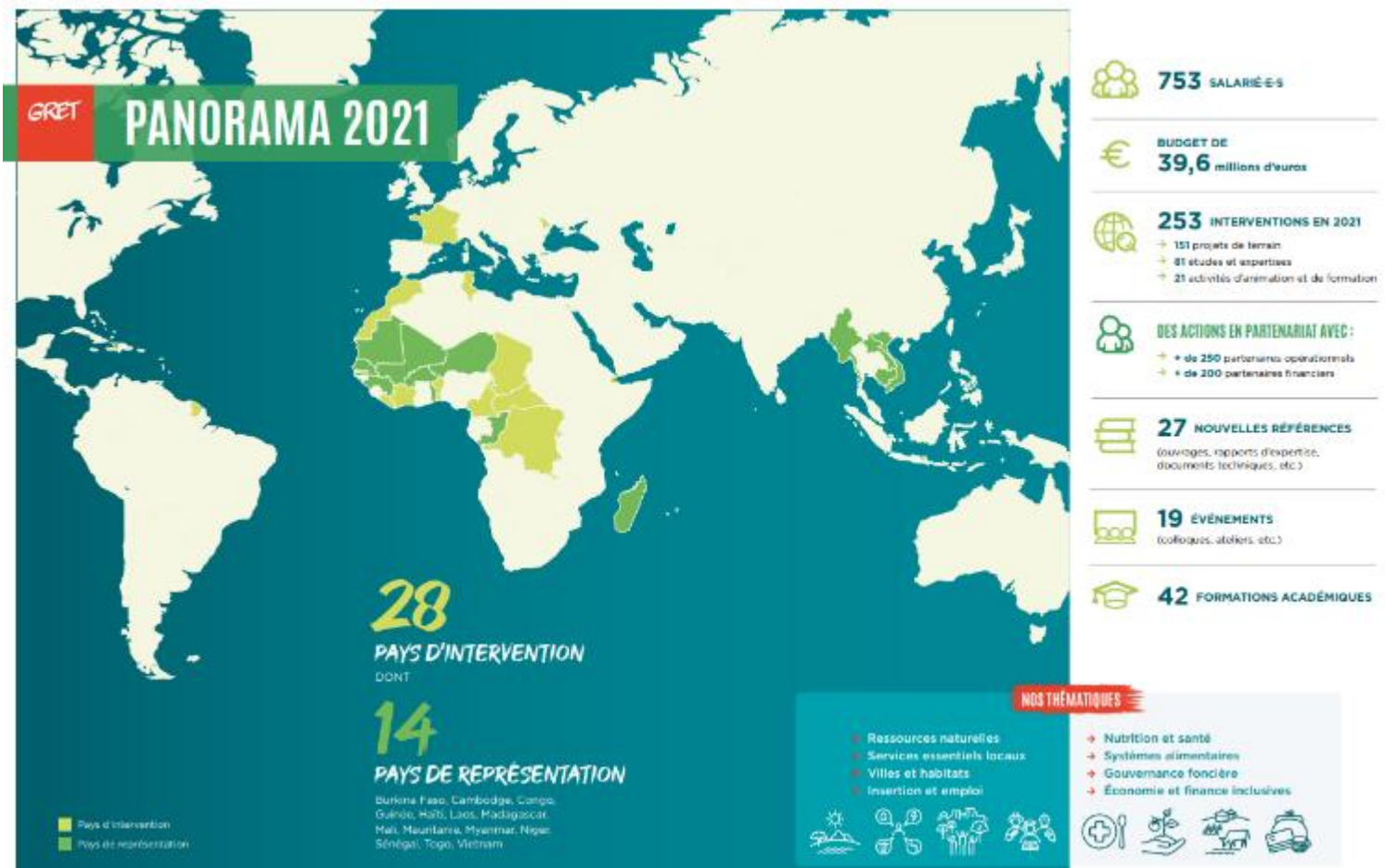
Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français apolitique, non confessionnelle et non discriminatoire. Il **agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités structurelles, limiter les vulnérabilités, améliorer l'accès aux services de base et promouvoir les droits économiques et sociaux, le renforcement des capacités des acteurs des sociétés civiles et au progrès des gouvernances publiques.**

Le Gret fonde ses actions sur une démarche d'expérimentation, destinées à s'inscrire dans la durée, sans induire de dépendance, et doivent aboutir au renforcement des acteurs et au

fonctionnement autonome des structures mises en place.

Le Gret compte **plus de 750 professionnels**, qui interviennent sur une palette de **8 thématiques complémentaires** qui, ensemble, contribuent au développement des pays du Sud : **Agriculture, Citoyennetés et démocratie, Eau potable et assainissement, Gestion des ressources naturelles et énergie, Microfinance et insertion professionnelle, Santé, Villes pour tous et décentralisation.**

Actif dans 28 pays en 2021, le Gret compte 14 représentations permanentes en Asie, en Afrique, en Amérique Latine.





2. UNE ONG PROFESSIONNELLE

Dans sa vision du développement : parce que la lutte contre la pauvreté et les inégalités nécessite les meilleures compétences, le GRET défend une approche professionnelle de la solidarité et enrichit le secteur du développement de savoirs et de solutions innovantes.

Dans l'implication des populations au Sud : le GRET ne fait pas de charité : il considère que les populations des pays du Sud sont des citoyens acteurs de leur développement et agit avec elles, privilégiant la dignité du citoyen à l'assistanat, le renforcement des capacités à la substitution, la contribution aux politiques publiques au recyclage de modèles inadaptés, le travail avec le secteur économique à l'opposition stérile.

Dans ses pratiques : le GRET dispose de l'expérience et des références nécessaires à la bonne conduite de ses missions de développement. Il attache une attention particulière à la transparence et au sérieux de sa gestion, un gage de confiance pour ses partenaires du Nord et du Sud et ses financeurs publics (Union européenne, AFD, pouvoirs publics et organisations internationales), associatifs et entreprises.

3. UNE ONG DE DEVELOPPEMENT

Agir pour le développement nécessite une approche globale et pluridisciplinaire. C'est pourquoi le GRET agit :

- Sur une palette de **8 thématiques complémentaires** qui, ensemble, contribuent au développement des pays du Sud.
- Avec une **diversité de métiers, du terrain au politique en passant par la recherche** ;
- Du **local au global**, à l'échelle de villages jusqu'aux instances internationales
- **Le GRET produit et diffuse des références** afin d'alimenter l'évolution des politiques publiques et des acteurs du changement en se basant sur des savoirs faire, des méthodes testées et évalués, des connaissances.

4. SES PRINCIPES ET MODALITES D'INTERVENTION

4.1. Ses modalités d'intervention

Le GRET privilégie des choix techniques et institutionnels adaptés aux situations matérielles et sociales du plus grand nombre. Pour cela, le GRET :

- **Réunit des équipes de professionnels engagés et compétents** (économistes, sociologues, ingénieurs, agronomes, urbanistes, etc.), capables de mobiliser des savoir-faire techniques et méthodologiques éprouvés, dans des contextes socio-économiques et politiques variés ;
- **Met l'accent sur l'expérimentation et l'innovation**, le renforcement des institutions locales et nationales (publiques, privées, associatives) ;
- **Priorise la mobilisation des ressources nationales et veille à co-construire** l'ensemble de ses actions avec les acteurs des pays où il intervient.

ACTIVITÉS

Panorama des activités en 2017

Les données statistiques concernent uniquement les pays dans lesquels le Gnet a des équipes en 2017. Une activité peut concerner plusieurs pays.

AMÉRIQUE LATINE, CARAÏBES

HAÏTI depuis 2005
61 salariés
9 projets et 5 expertises en 2017

EUROPE

FRANCE depuis 1974
68 salariés — 1 projet, 7 expertises et 8 animations/formations en 2017

AFRIQUE, Océan Indien

BURKINA FASO depuis 2001
35 salariés
14 projets, 5 expertises et 1 animation/formation en 2017

CONGO depuis 2002
21 salariés
3 projets et 3 expertises en 2017

GUINÉE depuis 2005
19 salariés
2 projets en 2017

MADAGASCAR depuis 1998
109 salariés — 17 projets, 5 études et 1 animation/formation en 2017

ASIE DU SUD-EST

CAMBODGE depuis 1998
51 salariés
5 projets et 5 expertises en 2017

LAOS depuis 2004
20 salariés
8 projets et 4 expertises en 2017

MYANMAR depuis 1995
239 salariés
18 projets et 6 expertises en 2017

VIETNAM depuis 1988
12 salariés
6 projets et 3 expertises en 2017

MAURITANIE depuis 2001
44 salariés
11 projets, 1 expertise et 1 animation/formation en 2017

MALI depuis 2016
2 salariés
2 projets et 2 expertises en 2017

NIGER depuis 2006
17 salariés
6 projets et 2 expertises en 2017

SENÉGAL depuis 1989
41 salariés
17 projets, 7 expertises et 1 animation/formation en 2017

5. THEMATIQUE ET EQUIPES A TRAVERS LE MONDE

Actif dans une trentaine de pays, le **GRET compte 13 représentations permanentes en Asie, en Afrique, en Amérique Latine** (Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Congo Brazzaville, Haïti, Laos, Madagascar, Mali, Mauritanie, Myanmar, Niger, RD Congo, Sénégal, Vietnam).

Il intervient par ailleurs régulièrement dans 10 pays d'Afrique, parmi lesquels le Cameroun, le Tchad, le Bénin, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Rwanda, l'Éthiopie, la Tanzanie, et la Guinée.

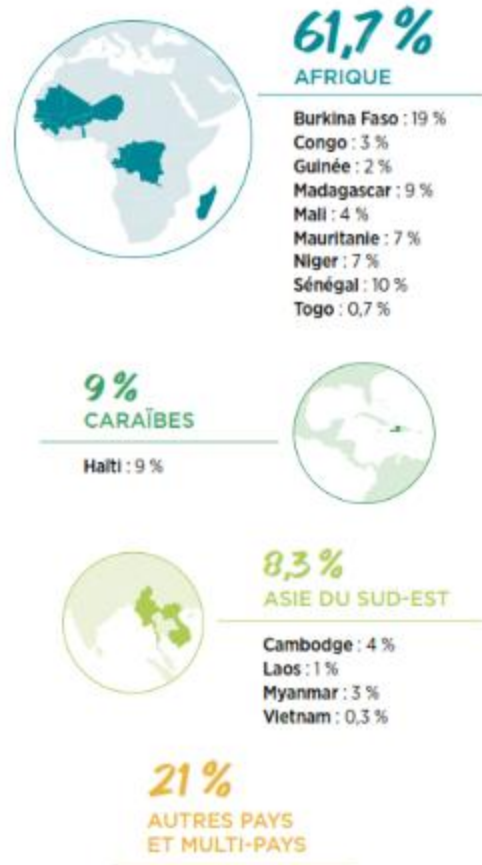
Son siège est basé en France, à Nogent-sur-Marne.

6. SES RESSOURCES FINANCIERES

Le budget annuel du Gret est d'environ **39,6 millions d'euros** et ses principaux bailleurs sont l'Union européenne et l'Agence française de développement. Il intervient également pour :

- ≥ **Des agences internationales** (la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, le CGAP, l'Unicef, le Fida, le Pnud, etc.) ;
- ≥ **D'autres institutions publiques françaises** (le ministère de la Recherche, des collectivités territoriales telles que les conseils régionaux d'Île de France, du Nord-Pas-de-Calais, de Bretagne et du Centre, etc.) ;
- ≥ **Des agences bilatérales** (la GIZ, la Coopération canadienne, Danida), des **organismes publics des pays où il intervient** (Ministère sénégalais du Commerce, Florestas do Amazonas – Brésil, etc.), et des **ONG internationales majeures** (CCFD, Cordaid, Concern, etc.) ;
- ≥ **Des entreprises ou des fondations d'entreprises** (Fondation de France, Véolia, Suez Environnement, Fondation Orange, Fondation Ensemble, etc.).

RÉPARTITION DES BUDGETS 2021 PAR PAYS



7. SA LOGIQUE PARTENARIALE

Depuis ses débuts, le Gret a établi des alliances et bâti des partenariats avec des organisations variées tant internationales que locales qui lui permet de mener à bien ses différentes missions et renforcer la pertinence de ses activités.

- ≥ **Sa présence continue sur le terrain lui permet de travailler en étroite collaboration avec les organisations des sociétés civiles locales (organisation professionnelle, association, groupement de base, réseaux, etc.) et d'institutions publiques et collectivités locales, afin de les accompagner dans leurs rôles et missions, et d'assurer la durabilité des actions mises en œuvres. Au Burkina Faso, le Gret travaille notamment avec le Roppa (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest).**
- ≥ Il a construit des partenariats solides avec

RÉPARTITION DES BUDGETS 2021 PAR ACTIVITÉ



des **Institutions de recherche et des Universités, dans le cadre notamment de sa démarche d'innovation, de recherche action, et de production de connaissances** (Centre international de recherche agronomique pour le développement. Dans le cadre d'actions mis en œuvre au Burkina Faso, il a notamment collaboré avec le **Cira et l'Institut de recherche pour le développement (IRD)**.

- ≥ **Il collabore avec des ONG internationales et s'implique dans des réseaux thématiques en France et à l'étranger, afin de s'inscrire en complémentarité dans ses actions et de co-construire des solutions durables du terrain au politique.**

8. SES CAPACITES FINANCIERES ET OPERATIONNELLES

10.1. Capacités opérationnelles - performances

Le Gret a élaboré son propre cycle de production qui lui permet d'appliquer un processus de réalisation de référence pour tout son personnel, et ainsi de permettre l'homogénéisation du déroulement des actions menées, la mise en commun des bonnes pratiques et l'efficacité des projets.

Le cycle de production modélise les 7 étapes de la production du Gret de l'identification de l'action à sa clôture et son bilan en passant par le montage, la contractualisation, le démarrage et la mise en œuvre. Pour chacune de ces étapes sont définies les activités et les sous activités nécessaires à la réalisation de l'étape. Les rôles et responsabilité sont répartis par acteurs et par sous activité. Enfin, les principaux outils et procédures sont formalisés et unifiés.

10.2. Capacités de gestion financière

Le Gret est une association dont les **organes financiers de gouvernance sont composés**

- ≥ D'un conseil d'administration qui approuve et vote les budgets annuels.
- ≥ D'une assemblée générale qui annuellement vote l'approbation des comptes financiers sur la base du rapport du commissaire aux comptes

- ≥ Une direction administrative et financière, composée d'un directeur administratif et financier, d'un responsable comptable, de 6 chargés de de 2 comptables.

- ≥ D'une responsable de l'audit interne.

Le Gret, s'est doté d'une comptabilité générale en respect du Plan Comptable Général de la législation française. Parallèlement, le Gret a une comptabilité analytique et budgétaire qui permet 1) d'affecter chaque dépense au contrat qui la concerne 2) de vérifier l'évolution des dépenses au regard des budgets.

Le Gret s'est pour cela doté de plusieurs outils de gestion financière et comptable.

En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage auprès d'institutions locales (communes, Etat) le Gret a **développé un savoir-faire en matière de procédures d'octroi de marchés publics**, autant dans la conception des dossiers d'appels d'offre que dans la mise en œuvre des commissions d'appel d'offres, qu'il pourra mettre à la disposition des partenaires qui en auraient besoin.

10.3. Capacité de gérer des procédures d'octroi de marchés publics transparentes et non discriminatoires.

Pour toute procédure de marché, **le Gret se soumet aux règles des bailleurs de fonds et/ou aux législations des pays** où il intervient et n'engage aucune procédure de marché qui ne soit en conformité avec les procédures légales et administratives.

10.4. Intégrité et éthique professionnelle

Le Gret garantit son intégrité et son éthique par le biais de son règlement intérieur et de son code de conduite validé par ses membres et ses organes directeurs.

L'Assemblée générale du Gret a adopté en février 2005 une Charte d'engagements. L'un de ses principes stipule que l'efficacité du développement dépend de la transparence :

- ≥ Nous nous engageons à agir de manière transparente et honnête dans tous nos

projets et vis-à-vis de nos partenaires et donateurs; nous refusons toute corruption.

- ≥ Nous nous engageons à rapporter ouvertement nos modes de gestion de projet, nos activités et les résultats réels de nos actions.
- ≥ Nous agissons en toute transparence en ce qui concerne la gestion financière des fonds que nous recevons. Nous publions les résultats de nos évaluations. Les rapports d'activités et les évaluations de nos projets sont discutés avec nos partenaires et peuvent être consultés sur demande. Nos comptes sont audités et validés par un auditeur. **Le processus de prise de décision mis en place au sein du Gret repose sur la séparation des tâches.**

9. LE GRET ET LE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES AGRICOLES

Depuis sa création, le GRET promeut le développement économique et social en milieu rural via l'appui à l'agriculture familiale et aux filières agroalimentaires. Le Gret élabore des actions adaptées à chaque territoire afin de **contribuer à l'autonomie et à la résilience des acteurs du monde rural**. Il agit ainsi, au moyen d'interventions directes, d'appui à des partenaires, de conduite de travaux d'expertise technique, de contribution au dialogue politique, et de production de connaissances, sur :

- ≥ La sécurisation de l'accès des agriculteurs au foncier et aux ressources naturelles
- ≥ La possibilité pour les acteurs de la filière d'accéder à des moyens de production et à des services financiers et non financiers
- ≥ La valorisation et/ou l'amélioration des pratiques agricoles paysannes et de leur adaptation au changement climatique
- ≥ L'accompagnement à la transition agroécologique des systèmes de production
- ≥ L'amélioration et l'optimisation des conditions de transformation et de commercialisation des produits agricoles
- ≥ L'accès des acteurs de la filière au marché

et la valorisation des produits pour une alimentation saine et diversifiée des ménages ruraux et urbains

- ≥ Une augmentation et une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs, via notamment la mise en place de signes de qualité à destination de marchés de niche (labels tels qu'indications géographiques, marques collectives...)
- ≥ Le soutien à l'organisation et à la structuration des filières (en particulier via la concertation interprofessionnelle),
- ≥ Le renforcement des capacités des organisations paysannes et professionnelles à s'insérer dans les espaces de décisions et à peser dans les politiques publiques,
- ≥ L'adaptation de politiques publiques favorables au développement de l'agriculture familiale et des filières agroalimentaires locales.

Dans le cadre de sa mission d'appui aux filières agroalimentaires, le Gret favorise la recherche d'élaboration de modèles technico-économiques et organisationnels qui permettent la **durabilité sociale, économique et environnementale de la petite agriculture familiale**. Le Gret mène des actions qui veillent à réconcilier l'offre de production agricole locale et la demande alimentaire croissante, notamment des villes, afin de **contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire** des pays où il intervient, dans un contexte de volatilité des prix sur les marchés internationaux, des inégalités qui en découlent, et de la forte croissance démographique.

Le Gret se mobilise à tous les niveaux des chaînes de valeurs agricoles, depuis l'approvisionnement durable en intrants, jusqu'à la commercialisation des productions en passant par l'appui aux conditions de production, notamment agroécologiques, l'appui aux micro et petites entreprises, la promotion des signes de qualité et d'une alimentation saine et diversifiée reposant sur des produits locaux.

Ainsi, l'approche du Gret se fonde sur **une intégration multidimensionnelle du développement des filières agricoles** :

- ≥ Le Gret appuie **l'amélioration des pratiques et techniques de production agricole** et d'élevage et de la **gestion des exploitations agricoles** notamment par la **promotion des pratiques agroécologiques** (restauration de la fertilité des sols, protection des ressources, etc.), le conseil à l'exploitation familiale (CEF), **l'accès et la gestion de l'eau** et d'approches permettant d'améliorer la résilience, en particulier face aux impacts du changement climatique.
- ≥ La **structuration des filières et l'approvisionnement alimentaire des villes et des marchés nationaux et régionaux** qui permettent de bien rémunérer les producteurs mais également les autres acteurs vulnérables des filières à travers une répartition équitable de la valeur ajoutée. Le Gret porte une attention particulière aux petites entreprises de transformation, à la valorisation des produits notamment au travers des démarches de qualité et certification (SPG, IG), ainsi qu'à la création d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes et les femmes.
- ≥ Le **renforcement des capacités des organisations de producteurs et des organisations professionnelles** (transformateurs, commerçants), à offrir de nouveaux services à leurs membres, et à s'insérer dans les espaces de décision au sein des filières (cadres interprofessionnels) et des territoires (développement local) et à prendre part à l'élaboration et au suivi des politiques agricoles et commerciales, au niveau national, régional et international :
- ≥ La **promotion de la finance rurale** (renforcement des institutions de microfinance ou mise en lien avec ces dernières) et l'accès des populations vulnérables aux services financiers adaptés pour accompagner le développement des filières : Crédit de campagne, Warrantage, Crédit équipements pour les producteurs et les OP, Crédit fonds de roulement, crédit-bail (investissement), prise de participations, garanties pour les petites entreprises, crédit fournisseurs (contrats

producteurs/acheteurs).

10. LE GRET ET LE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES STRUCTURES LOCALES

Persuadé que l'appui au développement local passe par l'accompagnement des autorités publiques et des partenaires locaux de la société civile, le Gret a développé son expertise dans différents types d'accompagnements :

- ≥ **L'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des services de l'Etat ou des services déconcentrés.** Dans ce cadre, le Gret appuie entre autres les fonctions de planification sectorielle, l'organisation et le suivi des services, la mobilisation des acteurs ;
- ≥ **L'assistance à maîtrise d'œuvre auprès d'agences et d'entreprises publiques** dans leur rôle de régulation et de fourniture des services publics.
- ≥ **L'appui à des ONG locales/nationales et à des organisations paysannes et professionnelles,** pour le développement d'actions et de services pérennes d'appui aux communautés rurales.

Afin d'aider ses partenaires à jouer pleinement leur rôle de levier du développement local, le Gret a développé son action autour de :

- ≥ **L'appui à l'ingénierie de projet, aux méthodes de suivi-évaluation et de capitalisation,** via un transfert de compétences sur la mise en œuvre et au suivi des projets, et à des formations spécifiques dédiés à cet effet.
- ≥ **L'amélioration des relations partenariales entre les acteurs institutionnels et locaux** par l'organisation de plateformes de concertation et l'ouverture d'espaces de dialogue;
- ≥ **L'appui à l'élaboration de politiques et de stratégies sectorielles ou à des actions de plaidoyer portées par les acteurs de la société civile,** pour assurer la cohérence des actions de développement et en appuyant la construction d'une vision stratégique des

territoires.

11. LE GRET EN MAURITANIE



Professionnel-le-s du développement solidaire dans le monde... et en Mauritanie

GRET Le GRET est une organisation de solidarité internationale dont l'objectif est de parvenir à concilier satisfaction des besoins essentiels, droits sociaux et impératifs environnementaux. **Il intervient en Mauritanie depuis 1991** pour promouvoir l'équité et la justice sociale.

Le GRET est présent en Mauritanie depuis 1991 et la représentation est composée d'une équipe mixte de 60 personnes, pluri et inter-disciplinaire, qui œuvre pour l'inclusion socioéconomique des plus vulnérables. L'ONG est présente dans le Sud-Est mauritanien, tant dans les villes que dans les zones rurales, sur une diversité de thématiques interdépendantes. Elle travaille en partenariat avec les services de l'État, les organisations de la société civile et le milieu universitaire et de la recherche.

En 2021, le GRET a mené 15 projets et 4 études et expertises en Mauritanie sur les thématiques suivantes :

- ✓ Insertion socio-professionnelle
- ✓ Sécurité Alimentaire et nutritionnelle
- ✓ Énergie verte à partir de biocombustible
- ✓ Renforcement de capacités du personnel de santé
- ✓ Suivi et évaluation des pratiques de nutrition
- ✓ Renforcement des interventions communautaires
- ✓ Bien être et santé des populations des zones semi-rurales
- ✓ Gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement
- ✓ Gestion durable des ressources en eau.